



Lasure HK 3en1 Grey-Protect [plus]

Lasure de grisaillement premium à séchage rapide et à teneur réduite en solvants pour l'extérieur



Teinte	Disponibilité					
	Nbre / palette	672	200	96	30	22
	Taille / Quantité	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	2 x 5 l	10 l	20 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05	10	20
	Art. n°					
gris anthracite (FT-20928)	5438	■	■	■	■	■
gris graphite (FT-25416)	5439	■	■	■	■	■
gris platine (FT-26788)	5440	■	■	■	■	■
gris argenté (RC-970)	5441	■	■	■	■	■

Consommation

Env. 100 ml/m² par couche, au moins 2 couches nécessaires

Les bois très denses ou rabotés sont moins absorbants, le cas échéant, une 3ème application sera nécessaire



Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre
- Éléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Éléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres.
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés



- Teintes grises naturelles pour le bois en plein air
- Teinte uniforme durable en domaines exposés ou non aux intempéries
- 3 en 1: Imprégnation, primaire et saturateur
- Protection du bois contre l'humidité et rayons UV.
- Effet imprégnant: Saturateur du bois contre l'humidité.
- Film protecteur ouvert à la diffusion: l'humidité peut s'échapper.
- Hydrophobe: surfaces humides sèchent rapidement.
- La protection contre les intempéries (protection constructive du bois et protection contre l'humidité par le produit) permet de réduire le risque de développement du bleuissement et de la pourriture.
- Film de peinture protégé contre le bleuissement, les moisissures & les algues
- Séchage rapide: 2 applications en une journée
- Écologique: faible teneur en solvants
- Protection à long terme avec une usure uniforme sans écaillage
- Application suivante sans ponçage préalable
- Lasure fine
- Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.

Données techniques

Densité (20°C)	Env. 1,03 g/cm ³
Odeur	Doux, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Informations complémentaires

➤ [Carte de teintes](#)



Votre spécialiste Remmers en France
www.hydrofuge-outlet.fr



Produits complémentaires

➤ Protection du bois de bout (1900)

Préparation

■ Exigences concernant le support

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.

Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

■ Traitement préliminaire

Enlever complètement les anciennes couches de peinture (par ex. lasures épaisses ou peintures couvrantes), l'écorce, le liber et la saleté.

Éliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pour pinceaux).

Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.

Conformément aux normes et règlements en vigueur pour le revêtement du bois et des matériaux dérivés du bois à l'extérieur par la mise en œuvre artisanale.

Mise en œuvre



■ Conditions de mise en œuvre

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +8 °C à max. +25 °C.

Bien brasser le produit.

Application au pinceau.

Appliquer dans le sens des fibres.

Après séchage, procéder à la 2ème application.

Sur des surfaces contiguës, ne mettre en œuvre que des emballages portant le même numéro de charge: la surface pourrait sinon présenter de faibles nuances de teinte, de brillance ou de structure.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

Pour l'application, ensuite, d'un autre produit de revêtement, il est recommandé de contrôler d'abord l'adhérence.

En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

Des tests préliminaires sont également recommandés sur d'autres types de bois.

Pour renoncer autant que possible à l'utilisation de produits de protection du bois, il faut rendre la construction hydrofuge (évités les surfaces horizontales, le bois de bout ouvert, les emboîtures capillaires, les nids d'humidité et d'eau, les projections d'eau et les bords tranchants). Si cela ne peut pas être garanti ou si à l'extérieur un niveau de protection encore plus élevé est souhaité, le bois non traité peut être imprégné d'Apprêt-Protection du bois* (*utiliser les produits biocides avec précaution. Avant tout utilisation, lisez l'étiquette et les informations relatives au produit).

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

Le bois de bout et les surfaces de coupe doivent ensuite être protégés contre l'humidité avec un produit d'étanchéité.

À chaque application de saturateur, la teinte s'intensifie et la brillance augmente.

■ Séchage

Hors poussière : après env. 1 heure

Recouvrable : après env. 2 - 3 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ Dilution

Produit prêt à l'emploi

Important

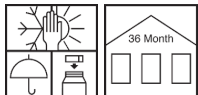
Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

**Outillage / Nettoyage des outils**

Pinceau synthétique

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant.

Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock

Minimum 36 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

**Sécurité / Réglementations**

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Réglementation sur les produits biocides

Contient - à titre de "produit traité" - un produit biocide (agent de conservation du film) avec l'agent actif biocide butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle pour la protection du film contre les infestations par des organismes microbiens (algues, moisissures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.